



Comité d'Établissement

Echos de la Réunion CE du 22/07/10

Tableau du plan de charge fourni par la direction.

SECTEURS	Août-10				Août	sept	oct	Observations
	S 31	S 32	S 33	S 34	Moyen			
Prépa matière première			44	44	44	45	45	
Personnel St Hélène			7	7	7	9	9	
CTD			6	6	6	6	6	
Préparation structures			11	11	11	11	11	
Malaxage & coulée			43	43	43	43	43	
Finition			19	19	19	19	19	
CND			10	10	10	10	10	
Laboratoires LA			18	18	18	18	18	
Laboratoires LBM			19	19	19	19	19	
C.E.P(ou SA)			63	63	63	63	63	
Total charge			240	240	240	243	244	
Détachés (hors P+SA)			3	3	3	33		
Indisponible			4	4	4	4	4	
Prêt			0	0	0	0	0	
Effectif inscrit SME			226	226	226	226	226	
Besoin extérieur			21	21	21	24	25	
Effectif inscrit			247	247	247	250	251	
Ecart effectif / charge			0	0	0	0	0	

Situation économique et de l'emploi :

Le personnel qui travaillera la semaine 33 au CEP sera en 2X8.

Vu l'incertitude des mouvements de personnel potentiels (Toulouse, BNC, ROXEL) au sein du groupe, un point

sur l'emploi consolidé ne peut être envisagé avant octobre ou novembre.

Au CEP, 7 intérimaires sur 11 seront renouvelés, sur le reste de l'usine, les contrats intérimaires sont renouvelés.

2 salariés ROXEL devraient être prêtés au CEP en septembre.

Nouveaux marchés CEP :

Selon Mr Giraud, l'obtention du marché semble en bonne voie mais une confirmation n'aura probablement pas lieu avant octobre ou novembre 2010.

Infos hors CE :

Mr Arnoult a dit que la prime M 51 serait versée en septembre à cause des congés et pour que les salariés puissent valider leur choix de placement ou de retrait de la prime.

Selon SUD, en attendant, l'argent ne dort pas pour tout le monde...

Contrat Groupe :

Une réunion a eu lieu sur la prévoyance le 8 juillet.

Sur l'ensemble du personnel (actifs, inactifs et retraités) le contrat est déficitaire de 194 803 € sur 4 309 728 € de cotisation.

Les élus SUD ont fait savoir que sur 8 ans, le bénéfice a été de 817 738 €.

SUD a demandé que les cotisations n'augmentent pas et que les dents provisoires non remboursées par la sécurité sociale le soient par le contrat groupe.

Avec l'éclatement du Groupe SNPE actuellement orchestré par Mr Gendry, SUD s'interroge sur l'avenir de ce contrat.

Nous n'avons eu aucune réponse sur ces deux sujets.

Participation :

La direction a dit que les rattrapages sur les sommes indûment déduites seraient effectués courant septembre.

Les élus SUD vous souhaitent de bonnes vacances et vous donnent rendez-vous à la rentrée pour la défense de nos retraites !

